



Département
de la Côte d'or

Canton de **Absent excusé** : Patrick LAPALUS
Ladoix Serrigny **Secrétaire de Séance** : Nathalie DUBUET

PRESENTS : Eric SORDET, Maire

Alain EYMANN, Nathalie DUBUET, Elisabeth FLAJOLLET
Adjoints,
Joël PATRIARCHE, Jocelyn MARCHETTO, Marie-Christine
CAIRE, Martine BOUTEILLER, Antonio MARTINS, François
POLETTE

1°) Approbation du compte rendu du précédent Conseil Municipal

Monsieur Le Maire a rappelé les points évoqués lors du Conseil Municipal du 1^{er} février 2021.

- **Déploiement de la fibre** : Monsieur Le Maire a pris contact avec ENEDIS, il indique qu'un site est dédié à ORANGE pour faire les demandes.
Le 2 février 2021 Monsieur Le Maire a reçu un responsable de la société SOGETREL (Société qui procède au déploiement de la fibre). Monsieur EYMANN lui a posé des questions pertinentes qui n'ont parfois pas eu de réponse satisfaisante.
- **Lettre à DDT** : Problématique d'élagage des arbres le long de la RD 18. Madame CHAPUIS (Responsable de DDT agence de BEAUNE) s'est déplacée et a constaté les problèmes de branches sur la propriété de Monsieur et Madame JACOB ainsi que le manque de visibilité à l'entrée de leur propriété. L'abattage des deux arbres pourrait être envisagé. Suite à cette discussion, elle a indiqué que la création d'une voie douce et la sécurisation de la route de Beaune sont des sujets qui peuvent être bien distincts.
- **Sécurisation de la route de BEAUNE** : Une réunion aura lieu le 16 mars 2021 avec Madame CHAPUIS et un responsable de Dijon.
- **Projet communautaire** : Une réunion a eu lieu le 16 décembre 2021, organisée par Monsieur J.P. ROY, en charge de l'Enfance à la Communauté d'Agglomération, en vue d'un projet pour une nouvelle organisation structurante des accueils périscolaires qui serait financé par la Communauté d'Agglomération sur le territoire des RPI dont les périmètres restent à préciser. Les villages de CORCELLES-LES-ARTS, TAILLY, EBATY seraient concernés par ce projet.
- **Bâtiment annexe à la salle de classe** : Une réunion a eu lieu le mardi 23 février 2021 avec Monsieur DIDIER, Directeur du RPI et Madame ORLANDELLA, Responsable hygiène et sécurité des écoles de BEAUNE pour la visite des locaux en vue d'une éventuelle réouverture de classe à TAILLY. Le préau et les toilettes actuelles pourraient être condamnés. La récréation pourrait avoir lieu dans la cour devant la Mairie (pour environ 18 élèves). Il conviendrait de rectifier le portail pour pouvoir le fermer et faire passer le SDIS pour le contrôle sécurité incendie.
Monsieur DIDIER a précisé que si la classe rouvre à Tailly, et que si par la suite il faut à nouveau procéder à une fermeture de classe, la commune de TAILLY ne devra pas en subir les conséquences et se voir fermer à nouveau sa classe

- Rencontre avec Monsieur Vincent FOURNIER : Ce dernier a confirmé qu'il a procédé à l'embauche de 2 employés en mécanique. La cour devant ses bâtiments a été nettoyée, les gravats ont été transportés sur une parcelle appartenant à Madame RICHEM. Par contre, l'arrière de cette cour est resté en l'état. Monsieur Vincent FOURNIER doit donner une réponse pour le 15 mars à la Mairie sur son projet de délocalisation de son entreprise.

Monsieur Paul BECKER a informé que la cuverie de la Galopière n'était pas conforme au permis de construire du fait de l'obligation de planter une haie le long de la route de MEURSAULT.

- Dénomination des rues du Potager du Château : Monsieur MARTINS a informé le Conseil du nom attribué à cette impasse : *Impasse du clos du château*. La commune achètera la plaque de rue.
- Monsieur Le Maire a arrêté un camion entrant dans le village et lui a demandé pourquoi il passait par le centre du village. Il lui a été répondu que c'était le GPS qui indiquait cette route.

Le compte rendu du précédent Conseil Municipal a été adopté.

2°) Déploiement de la fibre

Rencontre avec la société SOGETREL, entreprise mandatée par ORANGE pour le déploiement de la fibre. Pas de retour suite à ce rendez-vous.

Orange se met en relation avec ENEDIS (poteau basse tension), les dossiers ont été déposés pour :

- Rue des pillotes (proche du gîte de Monsieur et Madame GEISSER), il faut rajouter un poteau à cet endroit, le poteau ENEDIS ne pouvant supporter un autre câble.
- Dossier Grande Rue (Rue des eaux), en octobre un dossier a été déposé auprès ENEDIS mais il est incomplet, sans retour. SOGETREL veut implanter deux poteaux. Il faut vérifier auprès d'ORANGE s'il y a un nouveau dossier de déposer auprès ENEDIS.
- Rue de la Boutière : ENEDIS n'a pas de trace d'une étude. SOGETREL voudrait implanter deux poteaux au numéro 21 et 32.

Si la commune refuse de mettre des poteaux, les habitants ne pourront accéder à la fibre.

Plusieurs communes rencontrent ce même problème.

Monsieur Le Maire va contacter Monsieur ZELER.

3°) Plan Climat Energie Territorial (PCET)

La Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud a adopté un premier Plan Climat Energie Territorial (PCET) couvrant la période 2015-2020.

Ce dernier fait l'objet d'une révision afin de définir une politique de transition énergétique et climatique pour une nouvelle période de 6 ans. Elle débute actuellement la phase d'élaboration du programme d'actions, qui devra permettre de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), maîtriser les consommations d'énergie et améliorer la qualité de l'air du territoire, tout en s'adaptant aux évolutions climatiques. Afin de recueillir vos attentes et vos priorités, un questionnaire est à remplir. Les réponses seront précieuses et alimenteront les réflexions. Ce questionnaire a été rempli avec les membres du Conseil Municipal.

4°) Travaux bâtiment préau Toilettes

Une rencontre a lieu avec Monsieur FEVRE de la Communauté d'Agglomération afin d'échanger sur la rénovation du bâtiment annexe de la salle de classe. Il a indiqué qu'il n'allait pas s'effondrer.

Il a donné les coûts estimatifs des travaux : Sanitaires : 2 800€ m²

Pour le bâtiment : 1.5 m² par personne debout et
3m² par personne assise : 800 m².

Monsieur EYMANN et Monsieur POLETTE ont rencontré un architecte de MEURSAULT pour avoir un projet.

Cette construction serait disposée en prolongement du préau et des toilettes actuelles, la partie sud serait recouverte de panneaux photovoltaïques. Un constat a été fait, le terrain n'est pas plat donc il y aura une marche.

Surface couverte 100m² (70 personnes debout)

Budget prévisionnel entre 100 000€ et 120 000€.

Les membres du Conseil Municipal ont demandé de prévoir une plus grande surface pour 100 personnes debout.

La Mairie a reçu le devis d'honoraires de l'architecte pour la première phase de l'étude soit 2 280€.

Le Conseil Municipal a donné son accord.

5°) Voie Douce

La Mairie a reçu un courrier de réponse de la Communauté d'Agglomération.

Monsieur FEVRE était au courant de ce dossier.

Rendez-vous le 6 mars 2021 sur place avant de rencontrer Madame CHAPUIS.

6°) Parole aux responsables de commissions

- Travaux : Rénovation de la tombe des soldats : opération lancée

Colombarium : avril 2021

BPI : Sécurité incendie Mairie

Portail de l'entrée de la Mairie

Achat de 4 tables

City Park : en attente de la dernière subvention

Rue Cordeillot (terrain Association Foncière)

Plaque de caniveau devant la Mairie

Consolidation du chemin ZA

Fossé Rue du Champ Guillaume

Isolation thermique grenier de la Mairie

Isolation phonique de la salle de classe.

- Vie Associative : Fleurs, les vasques ont été repositionnées

L'ATL informe que Monsieur Cyrille CHEVAUX organise la confection de paniers de légumes et de fruits qui seront à retirer à son entrepôt à TAILLY. Les commandes se feront le jeudi pour une livraison le samedi suivant.

- Suggestion : Installation d'un panneau lumineux comme celui devant la Mairie de BLIGNY-LES-BEAUNE

Un devis a été demandé à la société SIGNAUX GIROD

Coût pour 1m² : 5 990€ H.T. + 200€ pour la carte SIM

1.5 m² : 7 790€ H.T.

Dossier pas retenu compte tenu du coût trop élevé.

7°) Questions Diverses

- Nathalie a remercié le Conseil Municipal pour son soutien suite au décès de son époux
- Passage de la balayeuse

Prochain Conseil Municipal le jeudi 25 mars 2021 à 18 h 30